5 ans d'action pour dynamiser Villemur !

2014

Les Echos
Villemur-sur-Tarn

2019

104 réalisations

0€ d'augmentation d'impôt

edito

Mes chers Concitoyens, mes chers Amis,

Depuis **plus de 5 années** vous nous avez confié la charge d'**administrer notre Commune,** de revisiter la gestion et l'organisation de celle-ci, et de lui redonner vie. Ensemble nous devons nous respecter, nous considérer et nous engager.
Je tiens à **vous remercier**, élus, responsables associatifs, acteurs économiques, et vous chers Villemuriens d'avoir donné corps au rayonnement de Villemur.

Dans les pages qui vont suivre vous retrouverez **l'ensemble des actions municipales depuis 2014.** Sachez que les décisions ont été prises **en concertation, avec transparence,** et avec un vote quasi unanime lors des conseils municipaux. Nous avons souhaité intégrer tous ceux qui veulent travailler avec énergie au bien commun. Cette année le budget primitif de notre ville a été adopté à l'unanimité à une abstention près…

Nous avons porté notre voix hors de Villemur pour être accompagnés :
- En **redonnant à notre Commune sa place structurante** de pôle d'équilibre, en partageant avec toutes les communes de l'intercommunalité **ressources et projets.**
- En ouvrant la porte **des partenaires et financeurs** en sachant privilégier des **relations fortes pour accompagner nos projets** et nos fonctionnements auprès du **Conseil Départemental et de l'Etat.**
- En sollicitant un accompagnement quand seuls, nous ne pourrions **résoudre l'immensité des tâches et devoirs qui nous incombent.**

Nous sommes les arbitres des décisions, vous êtes les juges de nos actions !

Nous avons pris un engagement avec vous, nous avons **maintenu le cap fixé pour votre quotidien et notre vie.**
Un contrat rempli pour la **jeunesse** même si tant reste à accomplir,
Un contrat pour **notre vie ensemble,** pour que chacun, jeune, adulte ou ancien, habitants des hameaux ou du centre-ville, se sentent respectés et concernés par notre action
Un contrat pour **notre présence auprès de vous avec des élus engagés,** responsables et à l'écoute,
Un contrat pour **une meilleure gestion, une optimisation de l'organisation et la maitrise fiscale,**
Un contrat pour qu'ensemble Villemur révèle à chacun **ses richesses et cela au-delà de nos frontières** au profit de la vie et des acteurs locaux
Un contrat pour que **l'intercommunalité développe l'attractivité du territoire,** organise un quotidien de services et aménage et promeuve nos atouts

Je souhaite que ces informations qu'il est nécessaire de vous communiquer, vous éclairent sur **la chance que nous avons de vivre sur un territoire ancré dans son patrimoine,** dans **sa culture, sur sa rivière et ouvert vers l'avenir.**
Villemur vous appartient, **c'est ensemble que nous dessinerons le présent et l'avenir de notre communauté.**
C'est **votre force et votre envie de bonheur, de réussite pour l'ensemble des Villemuriens** qui permettra le succès.
Avec **mes remerciements pour votre confiance, Villemur c'est vous, pour vous et avec vous !**

Avec tout mon dévouement,
Jean-Marc Dumoulin
Maire de Villemur-sur -Tarn

SOMMAIRE

EDITO de M. le Maire	p.3
ECOLES	p.6
SPORT et ASSOCIATIONS	p.8
FINANCES	p.10
SOCIAL	p.12
TRAVAUX	p.15
FESTIVITES	p.18
CULTURE	p.20
ECONOMIE	p.22
COMMUNAUTE DE COMMUNES Val'Aïgo	p.24

écoles

« Offrir le meilleur à vos enfants »

Voilà l'idée mise en œuvre par l'équipe municipale depuis 2014 pour permettre aux écoliers de Villemur de s'épanouir ! En effet, **c'est plus de 1,2 million d'euros qui a été investi dans les écoles depuis 5 ans** : un véritable engagement de la Municipalité ! Cet investissement a permis de réaliser des travaux nécessaire pour améliorer l'accueil et la formation des enfants.

3 nouvelles classes à Michelet et un self dans chaque école

L'école Michelet dispose maintenant de 3 nouvelles classes hors risque inondations qui ont été construites en 2016 pour remplacer les 2 préfabriqués existants, de **menuiseries neuves**, de deux **préaux** et d'un self. **Un self a également été aménagé dans l'école Anatole France** en 2017.
La mise en place de ces deux selfs a permis aux écoliers de s'impliquer d'avantage dans l'activité quotidienne de leur restaurant scolaire . Le rythme de l'enfant est mieux pris en considération et les salles de restauration ont gagné en calme. La cuisine est toujours confectionnée sur place et les circuits courts et le bio sont à l'honneur. La qualité a donc été préservée sans augmentation du prix des repas*.

La cuisine est faite sur place à Anatole France, avec un maximum de produits bios et locaux.

Plan informatique

Un important plan informatique a permis d'équiper de nombreuses classes en outils numériques. Les choix ont toujours été faits en concertation avec les équipes éducatives et en suivant les recommandations de l' Education Nationale.

De meilleures prestations pour les enfants et leurs parents

L'équipe a poursuivi et renforcé le développement de l'accompagnement scolaire afin de proposer de meilleures prestations aux enfants et aux parents.

- **La dotation par écolier est passée de 40 à 45 euros**. Les activités périscolaires (NAP) sont restées gratuites pour que chaque enfant puisse accèder à des activités sportives et culturelles de qualité.
- **Une ATSEM est présente dans chaque classe de maternelle** et la Médiathèque de Villemur propose des activités gratuites pour les enfants sur les temps scolaires, en lien avec les équipes éducatives.
- Mais l'effort communal ne s'arrête pas là ! **La municipalité soutient financièrement les coopératives scolaires et les voyages organisés** . Elle verse également à l'association de l'Espace - Jeunes une **subvention de 380 000 euros en moyenne par année scolaire**. Les aides indirectes logistiques (hors personnel) sont estimées à 100 000 euros ! **Au total, ce sont plus de 600 000 euros que la commune verse directement ou indirectement aux activités périscolaires**. Preuve s'il en fallait que l'éducation est au cœur du projet de l'équipe municipale !

La mise en place des selfs permet de respecter le temps à table des enfants, qui peuvent ainsi profiter de plus d'activités récréatives pendant le temps méridien.

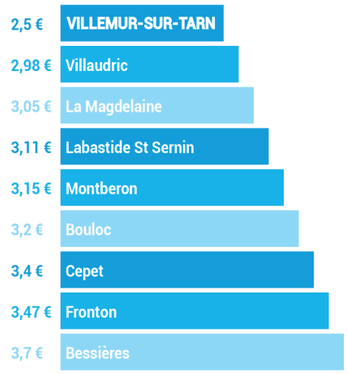

***Un repas coûte à la collectivité 7,5€.** Le prix facturé par chaque commune aux familles varie. A Villemur, le prix du repas est fixe : il est de 2,5€ par repas et par enfant. C'est le **tarif le plus bas dans les communes** à proximité.
Des aides sont possibles selon le quotient familial, le CCAS peut prendre en charge jusqu'à 75% du prix du repas.

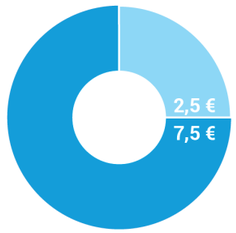

1/3 des dépenses de personnel de la commune sont dédiés à l'éducation !
Les agents communaux dédiés à l'éducation réprésentent :

31 ETP (Equivalents Temps Plein)
930 000 euros de budget annuel
35% du budget communal des dépenses de personnel

En 2017, 3 nouvelles classes ont été inaugurées à l'école Michelet ainsi que deux selfs, l'un à l'école Michelet, l'autre à Anatole France.

En projet

Création d'un groupe scolaire à Magnanac

Les objectifs du nouveau groupe scolaire à Magnanac

- **Faciliter votre quotidien** pour déposer vos enfants sur un seul et même site
- **Préserver l'environnement** pour limiter les déplacements sur la Commune
- **Sécuriser vos enfants** puisque la future école sera située en zone non-inondable
- **Anticiper l'arrivée des nouvelles familles de Magnanac** et la probable forte augmentation du nombre des enfants scolarisés
- **Continuer le maillage de déplacement doux** (voie verte) qui dessert aujourd'hui Le Terme, Villemur rive gauche (collège et écoles) et qui sera étendu pour desservir Magnanac et Sayrac.

Continuer à fournir les moyens nécessaires pour un enseignement de qualité

- **Soutenir et valoriser le PEDT (Projet Educatif Territorial)** en concertation avec les parents d'élèves, les enseignants et le tissu associatif.

sport et associations

Villemur c'est 46 000 m² de bâtiments soit 5 stades de football couverts dont 15 000 m² pour Brusson.

5 ETP s'occupent des bâtiments communaux et communautaires.
+ de **30 000 heures d'entretien** depuis 2016 !

BUDGET TOTAL 2014 - 2019 :
2 500 000 €

Quelques évènements marquants

Cyclisme :
- Ecole des vélos championne d'Occitanie en 2019
- Course sur piste pour le championnat inter-régional en 2015

Tennis :
- Tournoi annuel toujours très relevé (2018 avec le **vainqueur classé 250e mondial**)

Rudby :
- Equipe senior "B" finaliste dans son championnat en 2019

Basket :
- Bonne progression de ce nouveau club avec l'équipe "U13" fille qui s'est inclinée en finale en 2019

Danse :
- Gala de fin d'année remarquable avec **près de 900 spectateurs**.

Nos réalisations depuis 2014

- **Création de la salle polyvalente de Bernadou**
- **Création du skate park et du city stade** accessible à tous gratuitement
- **Création d'une piste et d'une aire d'athlétisme de 100 mètres** au vélodrome
- **Rénovation des 3 terrains de tennis et éclairage**
- **Réfection totale du terrain de foot**
-
- **Réfection du terrain de rugby**
- **Remplacement du ponton de la base nautique**
- **Réfection de la salle des fêtes de Magnanac**
- **Travaux de mise aux normes handicapés des Greniers du Roy**
- **Rénovation de la salle de spectacle des Greniers du Roy** avec la création d'un ascenceur pour garantir l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR)
- Mise aux normes PMR des salles des fêtes de Sayrac, Magnanac et le Terme
- **Accès gratuit pour tous au bassin de baignade en eaux vives sur le Tarn** et un tarif préférentiel pour la piscine de plein-vent de Villemur*
- **Acquisition de deux bateaux électriques et deux pédalos** proposés à la location à un prix modique pendant la saison estivale
- **Mise en place de coupons sport** : destinés aux jeunes Villemuriens de moins de 18 ans : une participation forfaitaire de 40 euros est allouée par le CCAS pour permettre à vos enfants de pratiquer une activité sportive : depuis la création en 2015, **le CCAS a financé 97 coupons sport !**
- Une aide à la communication pour les associations et la création d'un support mensuel dédié « Les Poches à pain » pour relayer graphiquement les manifestations et évènements.*

*** non comptabilisé dans le budget total.**

Un nouveau service dédié aux associations

Des activités sportives et loisirs pour tous ! Dans ce domaine important pour dynamiser la ville et faciliter l'accès de tous aux diverses activités proposées sur le territoire, la première action forte de l'équipe municipale a été de **créer un service dédié aux associations** pour mieux répondre aux demandes et améliorer la coordination des nombreux évènements. Ce service, composé actuellement de **quatre agents municipaux,** gère la location des salles municipales et fournit une aide principalement logistique grâce notamment à la **mise à disposition gratuite de matériels achetés par la commune**.

Salle de Bernadou, Skate Park : de nouvelles infrastructures pour les Villemuriens

La Municipalité s'est aussi engagée dès le départ à offrir aux Villemuriens et notamment aux associations des infrastructures pour mener à bien leurs actions.
Dès 2015, la **salle polyvalente de Bernadou et ses équipements ont été construits** près du Château. Cette nouvelle salle de **300 m2** permet d'accueillir **jusqu'à 300 personnes, ou 180 personnes assises**.
Parallèlement, des travaux ont été réalisés dans les salles communales (Magnanac, Sayrac, Le Terme) tout au long du mandat.
En 2016, c'est un **skate park et un city stade** qui ont été construits rive gauche pour le plaisir des petits comme des plus grands !

780 000 euros alloués aux associations

Le soutien au tissu local associatif s'exprime aussi par les subventions versées aux différentes associations de Villemur chaque année : depuis 2014 ce sont **780 000 €** qui ont été alloués par l'équipe municipale !

Le stade vélodrome est un lieu emblématique de Villemur. Il accueille régulièrement des compétitions de vélo et de rugby. En 2019, une piste d'athletisme y a été aménagé.

À l'entrée de la ville, le city-stade et le skate park sont devenus des lieux incountournables pour les jeunes Villemiurens. En 2019, une aire de jeux a également été aménagée pour les tout-petits.

La salle polyvalente de Bernadou construite dans le parc du Château en 2015, permet d'accueillir plus de 300 personnes.

En projet

Création d'un village associatif dans les maisons des Hortensias

- **Création d'un pôle associatif au rez-de-chaussée des 7 maisons « ouvrières »** pour rassembler les associations actuellement situées aux 4 coins de la Commune, et faire revivre ce quartier à l'abandon
- **Créer au deuxième étage une offre d'hébergement temporaire** (gites) pour des compétitions/manifestations sportives par exemple
- **Améliorer le quotidien des bénévoles** en leur offrant des équipements faciles d'accès, visibles et idéalement situés (cœur de ville, stationnement)

finances

EFFORT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT :

2018 : 5 412 473 €
2013 : 5 553 716 €
Soit 141 243 € d'économies

Fluides (électricité, eau, chauffage, éclairage public)

2013 : **447 117 €**
2018 : **379 833 €**

-15%

- 67 284 € alors que la Commune s'est dotée de nouvelles salles (Bernadou entre autre).
Grâce aux travaux pour baisser la consommation des bâtiments et le remplacement de l'éclairage en LED... et malgré la hausse des prix de l'énergie !

Fêtes et cérémonies :

2013 : **135 125 €**
2018 : **124 103 €**

-8,2%

- 11 022 € alors que Villemur organise plus de manifestations !

Des rapports d'orientation budgétaires publiés chaque année

Chaque année, un rapport d'orientation budgétaire de la commune est établi : il permet de faire le point sur les dépenses et les recettes de la mairie, et de présenter les investissements réalisés et les projets en cours. **Chaque habitant peut en prendre connaissance sur le site internet de la mairie.**

Des taux d'impositions inchangés malgré une baisse des dotations de l'Etat

Malgré des **taux d'imposition inchangés depuis 2014** et une **baisse des dotations de l'Etat** (qui représente **4,3 millions d'euros de revenus en moins pour Villemur depuis 2012**, le budget de fonctionnement de la commune a généré un **excédent de 450 727 euros) en 2018.**
Ce contexte n'empêche pas la Municipalité de **continuer à effectuer de nombreux investissements** dans différents domaines : rénovation du patrimoine, réfection de la voirie, soutien aux associations, développement des services aux administrés, organisation d'événements festifs, etc. Cela est rendu possible par des économies, de la créativité et beaucoup de travail.

Maîtrise des dépenses et gestion rigoureuse

La Municipalité fait un effort constant pour maîtriser ses dépenses de fonctionnement (mutualisation des services avec la communauté de communes, diminution de la masse salariale notamment grâce à la rationalisation des dépenses en eau, gaz et électricité, etc.) **tout en recherchant constamment des subventions afin de réduire le coût des projets pour la commune.**
Pour rappel, les équipements de Villemur, nombreux, relèvent de la **strate des communes de plus de 10 000 habitants**, alors que son budget correspond à **celui d'une commune de 5000 habitants.** Le fonctionnement de notre ville au quotidien nécessite de ce fait une gestion étroite et rigoureuse afin d'être optimal tout en maîtrisant le budget .

Les grandes orientations budgétaires

- **Une baisse continue des dotations versées par l'Etat**

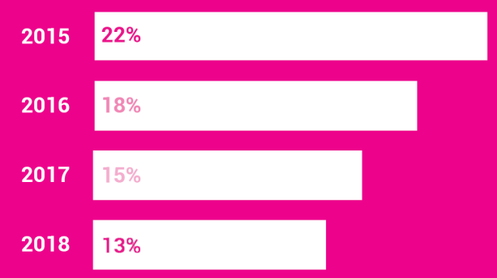

Part des dotations de l'Etat dans le budget de la commune

Sur la période 2012-2018, la baisse des dotations de l'Etat représente 4,3 millions d'€ en moins pour la commune, **soit une perte de 725 000 € par an !**

- **Pas d'augmentation des taux de la fiscalité locale depuis 2014**
Les impôts directs (taxe d'habitation et taxe foncière) représentent **46%** du budget de la commune en 2018.

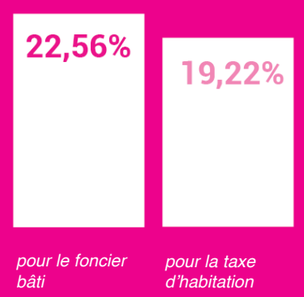

Taux d'imposition à Villemur-sur-Tarn

Depuis le début du mandat, les taux d'impositions sont restés inchangés.

- **La maîtrise des dépenses**
  - **Mutualisation des services**

La mutualisation de la direction, des services administratifs et des services techniques (voirie, espace vert, bâtiment) a permis de générer 150 000 € d'économies.

> **Diminution de la masse salariale**

- **Soit - 43 525 €**

- La rationalisation des dépenses, notamment en eau, gaz et électricité, a généré **149 397€ d'économies**

- **Diminution de l'annuité de la dette communale**
  - 2013 : 600 000 €
  - 2018 : 550 000 €

-8,3%

- **Un budget à nouveau excédentaire**
Budget 2018
  - Excédent : 450 000€
  - Capital à rembourser : 414 000€

En 2018, la commune a retrouvé une capacité d'autofinancement positive !

L'Adjoint aux Finances peut vous recevoir sur rendez-vous pour vous aider à faire votre déclaration fiscale.

social

Le portage de repas à domicile fait partie des services proposés par le CCAS. A Noel, M. le Maire Jean-Marc Dumoulin, effectue la tournée pour offrir à chaque bénéficiaire une boîte de chocolats.

Repas des aînés

Le Pôle social – MSAP : une entité dédiée à la solidarité

En 2014, le service « social » se résumait à un agent et un bureau au sein de la Mairie. Les délais de rendez-vous étaient long et la confidentialité, primordiale dans ce domaine, pas suffisamment respectée. C'est pourquoi l'équipe municipale a souhaité octroyer une place forte au social dans la Commune en créant une entité dédiée : le Pôle Social. L'objectif poursuivi était de remettre en place des services de proximité et de faciliter le quotidien des Villemuriens puisque petit à petit, cette palette de services disparaissait.

3 agents communaux et 5 agents intercommunaux travaillant respectivement pour l'emploi, le social, la petite enfance et l'enfance ont été regroupés au sein d'un même pôle dans un lieu unique sur l'Avenue Saint Exupéry. Ce regroupement a permis **une meilleure collaboration entre les services** mais également **un meilleur « service rendu » au public**, toutes ces problématiques étant souvent mêlées.

Un règlement intérieur a été adopté pour **plus de transparence et d'équité** dans l'utilisation du budget alloué à l'action sociale. Désormais une **commission permanente composée d'élus et de citoyens se réunit une fois par mois** pour étudier les demandes d'aides, et donner une réponse en toute objectivité aux demandes reçues.

Outre le coup de pouce ponctuel financier apporté par le CCAS en cas de « coup dur », l'action sociale de l'équipe depuis 2014 s'inscrit autour de **3 grands axes** :

- proposer des actions pour l'ensemble de la population tous âges confondus,
- mener des actions favorisant le partage et le lien social
- apporter une solution efficace aux situations d'urgence et de détresse.

Récemment ce pôle social a été reconnu en obtenant le **label « Maison de Services Au Public »** (MSAP). Ce label permet aux usagers d'être accompagnés par un agent dans un lieu unique pour obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics.

Mise en place de coupons sports destinés aux jeunes Villemuriens de moins de 18 ans avec une participation forfaitaire de 40 euros allouée par le CCAS

97 COUPONS FINANCÉS !

Le repas des aînés rassemble chaque année de plus en plus de monde. En 2018, plus de 175 personnes étaient présentes à la salle de Bernadou pour ce moment convivial.

Le jardin partagé, mis en place en 2017 dans le quartier Saint-Exupéry, a pour but de favoriser les rencontres intergénérationnelles et une meilleure alimentation.

De nombreuses activités gratuites mises en place depuis 2014

L'équipe municipale s'emploie surtout à proposer **un maximum d'activités gratuites pour que vous et vos enfants puissiez participer à la vie de la Commune** :

- **Cinéma gratuit :**
  3 projections mensuelles aux Greniers du Roy (sauf juillet/août) **+ 5 projections de cinéma en plein-air aux Bains-Douches** au mois de juillet.
- **Gratuité de la médiathèque pour tous les Villemuriens** et les personnes travaillant sur la commune depuis le mois de juin.
- **Baignade gratuite aménagée et surveillée à Villemur Plage tout l'été**
- **Activités gratuites lors de la Fête du Tarn** (tyrolienne, tour d'escalade, gonflables aquatiques) **et lors des festivités de Noël** (jeux pour enfants, ateliers maquillages, mini-ferme, etc.)

Nos réalisations depuis 2014

- **Création d'une mutuelle de groupe** pour l'ensemble des habitants de la Communauté de communes
- **Création des jardins partagés dans le quartier Saint Exupéry.** Cet espace est devenu un lieu de rencontre essentiel pour les habitants, tous âges confondus
- **Mise en place du repas des aînés** une fois par an pour Noël : le repas suivi d'un spectacle est offert aux Villemuriens de plus de 70 ans
- **Mise en place de cours d'alphabétisation gratuits** et ouverts à l'ensemble des personnes en ressentant le besoin
- **Création d'un logement d'urgence avec deux chambres** depuis 2017 pour lutter contre l'exclusion et accueillir des personnes démunies, victimes de violences conjugales ou confrontées à une dégradation subite de leur habitat
- **Augmentation de l'aide octroyée par le CCAS pour le budget du portage de repas à domicile**
- Création d'une navette municipale les jours de marchés et les jours d'élections
- **Mise en place du portage des livres à domicile** par la Médiathèque
- **Création de boîtes à lire** installées sur 6 sites communaux,
- **Création d'une équipe d'astreinte d'agents communaux 7j/7 24h/24** depuis 2018
- **Mise en location de la maison attenante aux Magnolias** et intégration des loyers au budget du CCAS pour multiplier les actions en faveur des personnes âgées :
  + de 6000 Euros encaissés depuis 2018 !

"L'ensemble de ces réalisations et actions a été mené avec 2 objectifs majeurs :
- n'oublier personne
- favoriser le lien social."

Les permanences hebdomadaires gratuites de la Maison de services au public

Pour vous aider dans vos démarches, de nombreux partenaires de la MSAP assurent chaque semaine des permanences, accessibles sur simple rendez-vous en appelant le Pôle Social (05.61.09.91.38).

- **Permanences impôts**
  Tous les mardis matins de 9h à 12h sans rendez-vous
- **Accompagnement RSA**
  Cépière Formation
  Tous les mercredis sur rendez-vous
- **Accompagnement des 16-25 ans vers l'autonomie et l'emploi**
  Mission Locale
  Tous les lundis sur rendez-vous
- **Formation à distance**
  Antenne de Villemur / GRETA Midi-Pyrénées Centre
  Tous les lundis après-midi sur rendez-vous
- **Accompagnement emploi / handicap**
  ADIAD – CAP EMPLOI
  Un jeudi sur 2 sur rendez-vous
  CARSAT
  Tous les derniers mardis du mois à la mairie de Villemur sur rendez-vous
- **EMPLOI**
  Espace Emploi (service intercommunal)
  Tous les lundis, mardis et jeudis
  MATIN : sans rendez-vous / APRES-MIDI : sur rendez-vous au 06.23.73.33.07
- **CAF (Caisse d'Allocations Familiales)**
  Assistante sociale
  Tous les 2e mercredis du mois de 9h à 12h30
- **Écrivain public**
  Tous les lundis après-midi de 13h30 à 15h30
  M. Mathis
- **Permanences juridiques d'avocats**
  CDAD
  Le 3e samedi du mois en mairie de 9h à 11h45 sur rendez-vous au 05.61.37.61.20
- **Retraite**
  CARSAT
  Tous les derniers mardis du mois à la mairie de Villemur sur rendez-vous

Le jardin partagé, mis en place en 2017 dans le quartier Saint-Exupéry, a pour but de favoriser les rencontres intergénérationnelles et une meilleure alimentation.

En projet

- **Proposer à la location des véhicules à prix réduits**

Permettre aux personnes de se déplacer à moindre coût pour les personnes ne pouvant bénéficier d'un véhicule personnel pour leur recherche d'emploi, démarches administratives ou soins.

- **Proposer des logements à loyers modérés en échange de services rendus pour la Commune**
- **Développer le Café de la Renaissance pour en faire un lieu privilégié de lien social au sein du bourg centre**
- **Mettre en place une recyclerie**

Pour protéger l'environnement par la prévention, le détournement et la valorisation de déchet potentiel et développer une économie sociale et solidaire (collecte de don ou de déchet).

Nos réalisations depuis 2014

Rénovation du cœur historique :

- Réfection des Allées Charles De Gaulle en 2017
- Réfection de la Place du Souvenir en 2018
- Aménagement des placettes Lesdiguières, Général Lapeyre et place de la Résistance en 2019
- Réfection des chaussées des rues du centre-ville

Réhabilitation du site des anciennes usines Brusson

- Salle Eiffel
- Halle couverte
- Parking devant la Minoterie
- La rénovation du site des Bains Douches en 2017

Sécurisation d'axes routiers sensibles

- Pose d'un ralentisseur au Terme
- Pose d'un ralentisseur à Magnanac
- Pose de deux ralentisseurs à Sayrac
- Pose de radars pédagogiques sur la Commune
- Sécurisation du carrefour de Sayrac
- Création du giratoire de la crèche
- Sécurisation du carrefour de La Poste
- Mise en place du plateau traversant de Bernadou
- **Sécurisation de l'accès à la crèche pour les piétons et cycles** en 2017
  - Éclairage
  - Sécurisation de la voie verte pour les piétons avec la création d'une liaison douce via le chemin du Roussel

Mise en place d'aires de jeux :

- Au jardin public
- Dans les hameaux :
  Le Terme, Magnanac et Sayrac
- A la Cité verte, au city stade et Calar
- En centre-ville

Travaux de rénovation et d'entretien des bâtiments publics

- Rénovation d'un appartement au-dessus de l'école maternelle Anatole France

travaux

AMÉNAGEMENTS & TRAVAUX

Améliorer le quotidien, embellir et sécuriser les déplacements

Une ville plus agréable et mieux aménagée !
L'équipe municipale s'est consacrée depuis 2014 à l'amélioration du cadre de vie. Pour les habitants de la ville d'abord, mais aussi pour les personnes de passage sur la commune qui sont de plus en plus nombreuses à s'y arrêter. Les aménagements ont été pensés pour **concilier les différents usages des espaces** (circulation, stationnement, piétons, etc) et **améliorer la sécurité des usagers**.
Villemur est **une ville plus propre et responsable,** soucieuse de respecter l'environnement.
Des travaux nécessaires à la préservation du patrimoine bâti ont aussi été réalisés depuis cinq ans.

BUDGET TOTAL 2014 - 2019 :

Coût total des projets = 3,4 millions !
Subventions = 1,8 million soit 53%
Coût pour la commune = 1,6 million

Les Bains Douches

Salle Eiffel

Aménagement des abords de Brusson

Halle de Brusson, ancienne scierie le long du Tarn

- Rénovation d'un appartement au café de la Renaissance
- Rénovation de la toiture de l'Eglise de Villemur
- Travaux à l'Eglise du Terme en 2016
- Remise en état de la toiture et pose d'un store à la médiathèque
- Remise en état de la toiture de la Poste
- Réhabilitation et la réouverture des WC du Jardin Public **fermées depuis plus de 15 ans**
- Remise en état du Lavoir du Terme
- Travaux de mise aux normes handicapées des **Greniers du Roy** et création d'un ascenseur

Engagements en faveur de l'environnement

- **Renouvellement de l'éclairage public**: 500 points lumineux transformés en LED

70% d'économies sur les éclairages remplacés et peinture des lampadaires

- **+150** **Plantation d'arbres sur la commune**

- Les établissements BRUSSON accueillent d'importantes colonies de chauve-souris. Chaque projet ou réalisation sera donc étudié en vue de protéger ses spèces et leur habitat.

Place Général Lapeyre

Place Lesdiguières

Aire de jeux city

Aromates à partager

Signalétique

Inauguration de la place du Souvenir

En projet

Rénovation de la place Saint Jean

- L'objectif est de faire de cet espace public, qui aujourd'hui n'est qu'un simple parking, un **véritable signal d'entrée de ville.**
- Le réaménagement de cette place permettra de r**econnecter cet espace au Tarn et à l'hyper-centre**, de favoriser les déplacements doux et de transformer cet espace en lieu de vie sociale.
- La **part consacrée au parking restera la même** et la place Saint Jean continuera à accueillir la fête foraine.

Création d'un groupe scolaire à Magnanac

- Sécuriser vos enfants, favoriser les déplacements doux, préserver l'environnement, adapter l'offre aux nouveaux habitants de Magnanac.
- Faciliter le quotidien des parents en scolarisant **les enfants d'une même famille sur 1 seul site**

Extension de la liaison douce vers Magnanac et Sayrac

Création d'un village associatif en rez-de-chaussée des maisons des Hortensias

festivités

Depuis 2015, près de 50 concerts se sont tenus à Villemur pour les Jeudis de l'été !

Trail nocturne des rois

110 Occasions
de vous réunir depuis 2014

Nos réalisations depuis 2014

- **Création des Jeudis de l'été**, concerts gratuits tous les jeudis de l'été depuis la saison estivale 2015
- **Création des 3e vendredis**, des concerts gratuits chaque troisième vendredi de novembre à mai depuis 2017 au Café de la Renaissance
- **Création de la Fête du Tarn**, 3 jours de fêtes autour du Tarn pour le 14 juillet depuis 2016 : **+ de 380 participants lors du repas républicain**
- **Création de La Terre de 2 mains**, foire sur le thème de l'écologie, des matériaux sains, de la permaculture et de l'environnement, dont la première édition se tiendra les 12 et 13 octobre 2019 dans la salle Eiffel récemment rénovée.
- **Création du Marché de Noël**, en décembre à la Tour de la Défense depuis 2015
- **Développement de la Fête de la Musique** : chaque année, depuis 2014, 3 scènes supplémentaires au cœur du centre historique.
- **Retour de la Fête Saint-Michel et sa fête foraine** en centre-ville, place Saint Jean en septembre.

Budget festivités

2013	135000 €
2018	124000 €

Les événements associatifs

Téléthon, journée mondiale du tricot, Enfantasia mais aussi de nombreux lotos, marchés gourmands et fêtes locales : le tissu associatif participe aussi grandement à la vie de la ville !

+ de 600 manifestations, ouvertes à tous, ont été organisées gratuitement depuis 2014 ! Merci à eux pour leur implication et proposition !

Mieux vivre ensemble et faire connaître Villemur

Depuis 2014, l'équipe municipale s'est employée à **favoriser les rencontres entre les habitants** en organisant diverses animations festives sur la commune. Ces rendez-vous réguliers permettent des moments de partage pour mieux se connaître et mieux vivre ensemble tout en contribuant au rayonnement de la Ville en faisant de Villemur une ville dynamique et créative !

Le marché de Noël est l'occasion de valoriser le savoir-faire des créateurs, commerçants et associations de Villemur.

Mettre en lumière notre rivière Tarn

Le développement de ces animations a permis de **mettre en lumière le patrimoine naturel exceptionnel de la ville, et plus particulièrement la rivière**. La **Fête du Tarn** de Villemur lui est désormais consacrée. Et, depuis 2015, chaque « **Jeudi de l'été** », les habitants sont nombreux à venir profiter le temps d'un concert musical au pied de la Tour de la Défense de ces berges dans une ambiance guinguette. Exceptionnellement cette année les jeudis sont déplacés au jardin public à cause des travaux de l'écluse.

Repas Républicain

L'accès pour tous grâce à la gratuité

Surtout, la municipalité a mis un point d'honneur à pouvoir vous **proposer gratuitement l'ensemble de ces manifestations** pour que chacun puisse y accéder. Aujourd'hui toutes les générations s'y retrouvent, Villemuriens ou visiteurs.

3e vendredis, Jeudis de l'été, Fête du Tarn, etc. : ce sont désormais des lieux de rendez-vous incontournables puisque chaque saison le public est de plus en plus nombreux !

Fête de la musique

En projet

Accentuer ces nombreux rendez-vous gratuits

- Pour que chaque Villemurien puisse continuer à profiter de ces moments d'échanges et de rencontres
- Pour exporter Villemur de plus en plus loin, attirer des personnes extérieures à la Ville et développer le tourisme local.

Continuer à faire de ces évènements, des évènements intergénérationnels favorisant aussi le vivre-ensemble

culture

Villemur-sur-Tarn, ville d'art et de patrimoine

Villemur est indéniablement une ville de patrimoine et de culture. Ses nombreux bâtiments historiques témoignent de cette richesse : la Tour de Défense, datant du XIIe siècle ; les Greniers du Roy, bâtiment du XVIIIe siècle ; mais aussi les usines Brusson et les Bains-Douches, témoins de la vigueur économique de la ville au début du XXe siècle. **Convaincue que ce patrimoine est un levier de rayonnement pour la ville, la municipalité a œuvré, depuis 5 ans, pour le mettre en valeur**. Rénovation de l'espace Brusson et des Bains-Douches, travaux aux Greniers du Roy : toutes ces réalisations ont été menées avec un objectif : **redonner aux Villemuriens l'accès à leur patrimoine**.

Parallèlement, la municipalité s'est efforcée de redonner à la ville toute sa dynamique culturelle en recevant chaque année de nombreux artistes de tous horizons, soit en leur permettant d'exposer leurs œuvres dans l'un des bâtiments de la ville, soit en les accueillant dans le cadre des résidences d'art contemporain, mises en place depuis 3 ans. **Le tout en maintenant une gratuité pour tous ces événements artistiques, afin que chacun puisse accéder à la culture.**

Nos réalisations depuis 2014

Rénovation et entretien du patrimoine

- **Rénovation des Bains Douches**, site patrimonial remarquable
- **Sauvegarde de Brusson** :
  - Rénovation de la Salle Eiffel et refection des peintures des structures métalliques
  - Rénovation de la Halle, ancienne scierie le long du Tarn, et aménagement de l'espace extérieur avec plantation d'arbres
  - Aménagement et végétalisation du parking de la Minoterie.
    - L'inauguration de ces espaces aura lieu lors des journées du patrimoine 2019.
- **Travaux d'aménagement des Greniers du Roy**
  - Rénovation de la salle de spectacle des Greniers du Roy
  - Mise en place d'un ascenseur pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite
- **Acquisition de la Tour Papou** vestige du 14ème siècle progressivement valorisé par l'action de chantiers jeunes
- **Développement de l'offre culturelle** soutien aux projets culturels portés par la communauté éducative (projet d'école, projet éducatif de territoire...)
- **Mise en place du portage de livre à domicile** avec la Médiathèque *
- **Création des boîtes à lire**
- **Mise en place du cinéma gratuit** aux Greniers du Roy de septembre à juin et l'été en plein-air aux Bains-Douches
- **Mise en place des Résidence d'artistes depuis 2017** avec l'objectif de faire venir sur place des personnes sensibilisées à l'art pour faire connaitre Villemur autrement. Au fil du temps, chaque artiste laisse une trace de son passage
- **Soutien à L'UsinoTOPIE**, fabrique des arts de la marionnette, qui organise régulièrement des restitutions de résidence de territoire.
- **Organisation de nombreuses expositions**, en particulier à la Tour de Défense (une dizaine par an) mais également aux Bains-Douches avec mise à disposition du matériel municipal.
- **Développement de la Fête de la musique**
- **Manifestations lors des Journées du patrimoine**, en particulier pour l'édition 2019, qui mettra à l'honneur tous les talents Villemuriens les 21 et 22 septembre dans l'Espace Brusson.

Vernissage de l'exposition de Sighanda Périples Villemuriens dans la salle des Meules de la Tour de Défense.

En 2019 s'est achevée la rénovation de la salle intérieure des Bains-Douches, dont les sols en carrelage ont été conservés pour rappeler l'origine du lieu. Les Bains-Douches ont notamment accueilli en juillet 2019 l'exposition 'Dos aux nues » de Mathieu Renault, accueilli en résidence.

La médiathèque de Villemur compte aujourd'hui **près de 1200 abonnés**.

Depuis 2014, elle a développé de nombreux services gratuits :

- **Formation à l'informatique** : 2 ateliers par semaine
- Depuis la rentrée 2018, **25 ateliers** sont venus animer la médiathèque les mercredis et samedis :
  - **10** ateliers **jeux de société**
  - **6** ateliers **créatifs**
  - **4** ateliers des **petites oreilles** (heure du conte pour les tout-petits)
  - **2** ateliers d'**initiation aux jeux d'échec et dames**
  - **3 cafés littéraires**
- Des **ateliers bébés-lecteurs** sont organisés une fois tous les 15 jours **dans la crèches** et au Relais Assistants Maternels : **46** depuis 2018 !
- Plusieurs actions participatives ont également été mises en place :
  - La **grainothèque**, qui permet aux jardiniers amateurs d'échanger leurs graines
  - **Puzzles participatifs** sur les vacances scolaires
  - **Coups de cœur des lecteurs**

La médiathèque s'efforce aussi d'offrir un accès à la culture pour tous :

- Instauration du **portage de livres à domicile**
- **Elargissement de la gratuité de l'adhésion en juin 2018**
  - La médiathèque, déjà gratuite pour les mineurs, étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA est **désormais gratuite pour tous les Villemuriens et les personnes salariées à Villemur.**
  - **L'adhésion pour les extérieurs** est également passée de 10 à **5€**

Expositions

Depuis 2014, la municipalité a organisé **60** expositions, visitées en moyenne par **650** personnes, auxquelles s'ajoutent les **50 à 300** personnes présentes à chaque vernissage.

En projet

- **Conforter l'image culturelle de Villemur** en élargissant son rayonnement par une communication ciblée et valorisante
- **S'ouvrir plus que jamais à la diversité des expressions culturelles**, favorisant ainsi le vivre ensemble par l'ouverture du regard, du coeur et de l'esprit
- **Valoriser notre patrimoine architectural** en y associant des évènements culturels le mettant en lumière
- **Associer le formidable réservoir de talents Villemuriens** au développement de l'identité culturelle de la commune, soutenir les projets de qualité, favoriser la coopération et les partenariats entre tous les acteurs

économie

En 2017, en partenariat avec l'Etat et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, la commune a financé une **étude en vue de définir une stratégie globale d'aménagements pour redynamiser notre centre-ville.**

Plusieurs axes de développement ont ainsi été définis, notamment : redévelopper l'offre d'habitat en centre-ville, adapter les équipements de la ville et redonner une attractivité commerciale au centre-ville.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs pistes d'action ont été définies, dont certaines ont déjà été mises en place, comme la **révision du Plan Particulier de Risque Inondation (PPRI), que la commune a obtenu en 2018.** Cette année, une nouvelle cartographie des zones inondables sera ainsi validée. À la clé, l**a possibilité d'alléger les contraintes qui pèsent sur la ville** en raison des risques de crue du Tarn.

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Reconquête des friches urbaines en Occitanie » : Villemur sélectionnée par la Région !

Réunis à Montpellier sous la présidence de Carole Delga le 19 avril dernier, les élus de la Commission permanente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée ont retenu 15 nouveaux lauréats dans le cadre du programme régional de reconquête des friches. La réhabilitation de Brusson en fait partie !

L'identification et la requalification des sites de friches représentent une réelle opportunité de développement pour le territoire. Dans ce cadre, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a ainsi engagé en 2018 un travail partenarial sur la reconquête des friches avec L'État, l'ADEME, la CDC, le BRGM, l'Établissement Public Foncier d'Occitanie, l'Union Régionale « Les CAUE d'Occitanie » et les 3 Agences d'Urbanisme présentes en Occitanie.

La mobilisation de ces nombreux partenaires va permettre à la Commune de définir un projet d'ensemble sur le site Brusson et surtout d'obtenir des financements et un accompagnement technique. Cet AMI vient compléter le travail déjà amorcé sur ce site.

Appel à candidatures « Bourgs-Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée » : Villemur et la Région s'engage pour soutenir l'attractivité du territoire !

Le contrat « Bourg-Centre » vise à définir des projets pour le développement de notre Ville, et permet d'obtenir pour chaque projet des financements auprès des différents acteurs territoriaux. Sont notamment prévus dans le contrat la rénovation de la Place Saint Jean, des actions en faveur des commerçants, des aménagements paysagers pour valoriser la rive gauche du Tarn, le développement de l'offre de loisirs, etc.

3 marchés de plein-vent et une navette gratuite !

La Municipalité s'est efforcée de développer les marchés de plein-vent à Villemur. Place Charles Ourgaut le samedi et le dimanche matin, et a créé celui du vendredi soir à Magnanac.

Fruits et légumes, fromages, fruits secs, viande et volaille, charcuterie, pâtisserie, fleurs, textiles, etc. : vous y trouvez des produits de qualité dans une ambiance conviviale. La municipalité a également mis en place une navette gratuite, qui circule chaque dimanche matin de 9h à 13h pour permettre aux personnes extérieures au centre-ville et ne pouvant pas se déplacer de venir au marché !

Villemur ne **pourra rayonner qu'au travers de la mise en valeur de ces atouts,** et du développement des activités liées à la rivière et plus largement au tourisme (activités nautiques, pêche sportive, **remise en navigabilité du Tarn** pour aller se connecter à Montauban et au canal des deux mers déjà navigable). L'accent a été mis sur le développement touristique du territoire et la structuration de l'offre. Villemur-sur-Tarn accueille désormais le nouvel Office de Tourisme Intercommunal, et a été créé depuis peu un office de tourisme itinérant chargé de promouvoir le territoire et les activités proposées.
La ville, en plus de disposer d'un patrimoine remarquable (Tour de Défense, Greniers du Roy, Brusson,etc), **regroupe beaucoup d'acteurs touristiques, de nombreux producteurs locaux, des restaurants renommés et des hébergements de qualité** (chambres d'hôtes, gites, hôtels, etc). Vous pouvez aussi profiter de deux endroits remarquables pour vos séminaires ou l'accueil de groupes au Château de Lagarrigue à Magnanac et à l'Alcôve.

De nouveaux commerçants et entreprises ont rejoint notre Ville depuis 2014 :
- sur la zone de Pechnauquié
- à Magnanac, et
- en centre-ville rive droite : +11 dont 4 en centre ville

A compter de 2020, et après négociations avec les services fiscaux, les valeurs locatives des locaux commerciaux de l'hyper-centre seront révisées pour pouvoir alléger la fiscalité.

L'emploi est aussi au coeur de notre préoccupation, des forums "VILLEMUR pour l'emploi", en présence des services de la Mairie, des partenaires institutionnels et des entreprises ont été organisés ainsi que plus récemment un nouveau forum "C'est décidé, demain je crée ma boîte" pour accompagner les personnes qui s'orientent vers la création d'entreprise.

Marchés de plein-vent Place Charles Ourgaut

En projet

- **Révision des valeurs locatives** (commerces) pour alléger la fiscalité
- **Rénovation des façades des maisons** donnant sur le Tarn rive droite dans des couleurs vives
- **Implanter des boutiques éphémères** à vocation culturelle, artisanale, artistique

Mettre en place une politique volontariste de location des commerces vacants, principalement rive droite, en versant au propriétaire un loyer fixe mensuel en contrepartie de la mise à disposition du local, promotion et mise en place des magasins seront gérées par la Municipalité, les artisans contribueront aux dépenses de fluides

- **Faire l'acquisition** de chalets ou d'échoppes d'artisanat d'art mis en place sur les berges du Tarn
- **Installation d'une guinguette sur le Tarn** et développement des activités autour de la baignade (soirées à thème au bord de l'eau, parcours découverte nature ludique pour les enfants, etc)

Comté de communes

Défendre les couleurs de Villemur dans la Communauté de communes

La Présidence de la Communauté de communes est assurée par M. Jean-Marc Dumoulin, Maire de Villemur-sur-Tarn, et 13 élus au Conseil municipal de Villemur siègent au Conseil Communautaire.
La Communauté se compose de neuf communes dont Villemur : Bessières, Bondigoux, Layrac-sur-Tarn, Le Born, La Magdelaine-sur-Tarn, Mirepoix-sur-Tarn, Villematier et, depuis peu, Buzet-sur-Tarn.
Le budget de la Communauté de Communes est assuré en grande partie par la fiscalité professionnelle et la Taxe sur les Ordures ménagères.

Les compétences de la Communauté de communes

La Communauté de communes agit essentiellement en matière de **développement économique, de tourisme, de collecte et traitement des déchets ménagers, d'entretien de la voirie et gère l'ensemble des crèches du territoire.** Elle a également la compétence **développement réseau** et fibre optique**.** Elle fournit aussi un appui aux communes : logistique, urbanisme, marchés publics, ingénierie. Elle articule son territoire autour de pôles à fort enjeux d'habitat, de commerces, d'artisanat, d'industries et patrimoniaux.

Cette année, la plage de Villemur a été déplacée sous le pont Boudy, et est dotée d'un bassin de baignade.

La Communauté de communes a notamment investi pour et à Villemur dans :

- Le bassin dans le Tarn à **Villemur Plage** en accès gratuit pour tous
- Le **déplacement de l'Office de tourisme** et la mise en place d'un office itinérant
- L'aménagement du **camping de Bernadou**, qui a accueilli déjà « nombre de campeurs » depuis 2018
- Les plaques de **signalétique du patrimoine,** installées près du patrimoine naturel et architectural
- L'aménagement de la **voie verte** avec la mise en place de jeux et d'équipements sportifs
- L'entretien des **chemins de randonnée**
- L'étude de la r**emise en navigabilité de la rivière Tarn** avec une première tranche de travaux en cours sur l'écluse de Villemur

REMISE EN NAVIGATION DE L'ÉCLUSE DE VILLEMUR FIN 2019

- L'aménagement et la commercialisation de la **zone de Pechnauquié** située à Villemur et Villematier
- La Construction d'un **nouveau centre d'incendie et de secours** sur la zone de Pechnauquié, plus moderne et plus grand
- La **création de deux tiers-lieux** : à Bessières opérationnel pour la rentrée 2019 et à Villemur-sur-Tarn aux anciennes archives proche de l'ancien Théâtre rive droite
- La création d'un **pôle technique mutualisé** (avec la Communauté de Communes) dans un lieu unique route de Varennes, pour simplifier vos démarches notamment pour l'urbanisme
- La création d'un **pôle social récemment labélisé « Maison de Services Au Public »** avenue Saint Exupéry

La voie verte, qui a été étendue cette année, passe désormais par le skate park de Villemur. Elle permet désormais de relier le hameau du Terme et la forêt de Buzet. Un projet d'extension vers la crèche et Magnanac est en cours.

ZOOM SUR ...

• La voie verte

La voie verte existante était « suspendue » entre deux axes. Depuis le mois de juillet 2019, elle est connectée à la commune de Bessières afin d'atteindre par des chemins la forêt de Buzet et le hameau du Terme de Villemur-sur-Tarn, permettant une connexion au réseau futur du Tarn et Garonne. Elle permet aussi une sécurisation des accès au collège de Villemur et à Bernadou. **Une extension est en cours vers la crèche de Villemur et le hameau de Magnanac.** Elle permettra à terme de relier les grands sites de Montauban et d'Albi.

• Les tiers-lieux

Le terme « Tiers- lieux » fait référence au troisième lieu qui n'est ni la maison, ni le lieu de travail habituel mais un espace de travail connecté grâce à internet et réunissant tous les services associés nécessaires.
Les avantages de cette nouvelle forme d'organisation du travail sont nombreux :

- Pour les salariés, le télétravail partiel dans un tiers-lieu proche de l'habitat permet de **s'affranchir des transports,** sources de stress, de fatigue et de risques d'accidents.

- Pour les entreprises, le télétravail dans un tiers-lieu permet de **rassurer le manager** qui sait son salarié dans un lieu de travail adapté.

Il y a également un **avantage économique** pour l'usager mais aussi environnemental : réduction des embouteillages, des émissions de CO_2 et donc de la pollution.
Enfin, un **avantage social** : le tiers-lieu favorise les échanges et permet de dissocier vie privée et vie professionnelle, notamment pour les entrepreneurs qui se sentent alors moins isolés. Cette offre innovante aussi bien destinée aux actifs salariés qu'aux entrepreneurs, qui y voient une opportunité de développer leur réseau, pourrait bien **attirer de nouveaux habitants sur le territoire…**

Suite à la mise en place des antennes 4G fixes permettant à tous les « malheureux » ou les « oubliés » de l'ADSL d'avoir enfin une connexion internet performante et fiable, plusieurs dizaines de foyers sont aujourd'hui raccordés avec cette technologie. Mais le chantier continue pour que tous les Villemuriens accèdent enfin au très haut débit !

Car la finalité de la commune reste la fibre pour tous ! C'est à la réalisation de cet objectif que la Municipalité travaille avec le syndicat Haute Garonne Numérique. Pour mener à bien ce projet au plan local, l'entreprise Fibre 31, les responsables du syndicat SHGN et les services techniques de Val'Aïgo se sont réunis plusieurs fois pour valider les aspects techniques préalables aux premiers travaux.

Le nouveau local de l'office de Tourisme Val'Aïgo a été inauguré le 21 juin 2019. Plus vaste et plus lumineux, il est situé à Villemur, en face de la mairie.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

L'emplacement du NRO (Nœud de Raccordement Optique), est défini. Cet équipement est le cœur du réseau de la zone qu'il dessert puisque c'est ici que les différents opérateurs installeront leurs équipements actifs pour leurs clients. Les demandes de travaux sur la voirie ont été enregistrées et validées.
Les emplacements des premiers SRO (Sous Répartiteur Optique), sont également identifiés. Cette armoire de rue est un nœud intermédiaire entre le NRO et chaque foyer connecté. C'est à partir de ces armoires que la fibre desservira nos habitations.

Dès cette fin d'année 2019, une partie des habitants de Magnanac et du Terme, se verront proposer une connexion Fibre Optique.
Mais notre commune est vaste, avec un habitat très « éclaté » (le bourg, les hameaux, les lieux-dits, etc..) : le déploiement comportera donc une autre étape intermédiaire en 2020 et enfin une **couverture totale en 2021.**

Mot de l'opposition

Vous trouverez ci-dessus la liste des 23 membres de la majorité municipale élus lors de l'élection de mars 2014, ainsi que des 6 membres non initialement élus. Nous laissons à votre appréciation les commentaires indiqués sur la partie droite de ce document…

La liste ne comportant que 29 noms, Patrick GUY (qui a démissionné en 2019) ne pourra pas être remplacé au sein du conseil municipal.

1 - M. Jean-Marc DUMOULIN
2 - Mme Aurore DUQUENOY
3 - M. Nicolas REBEIX
4 - Mme Nathalie GILARD > n'assiste plus au conseil municipal depuis plusieurs années
5 - M. Georges CHEVALLIER
6 - Mme Hanan BELGIOINO
7 - M. Daniel BOISARD
8 - Mme Agnès PREGNO
9 - M. Alain GARDELLE
10 - Mme Alexandra DUBOIS
11 - M. Dominique MARIN
12 - Mme Corinne BERTIN
13 - M. Jean-Michel MICHELOT
14 - Mme Corine BRINGUIER
15 - M. Laurent GROUSSOLE > n'assiste plus au conseil municipal depuis plusieurs années
16 - Mme Astrid VILLOING > a démissionné du conseil municipal en 2016
17 - M. Michel MORDA > n'assiste plus au conseil municipal depuis plusieurs années
18 - Mme Virginie DOS SANTOS
19 - M. Ludovic PORTA > a démissionné du conseil municipal en 2019
20 - Mme Karine TAMBERI > a démissionné du conseil municipal en 2017
21 - M. Damien PENDARIES > n'assiste plus au conseil municipal depuis plusieurs années
22 - Mme Amandine BERGIA > n'assiste plus au conseil municipal depuis plusieurs années
23 - M. Patrick GUY > a démissionné du conseil municipal en 2019

Membres de la liste non élus en mars 2014

24 - Mme Laure NEGRE > remplaçante d'Astrid VILLOING : a démissionné du conseil municipal en 2016 (n'a jamais siégé)
25 - M. Vincent LARSONNEAU > remplaçant de la remplaçante d'Astrid VILLOING
26 - Mme Christiane RASCAGNERES > remplaçante de Karine TAMBERI
27 - M. Laurent DEVIGNE > remplaçant de Ludovic PORTA : a démissionné du conseil municipal Ludovic PORTA : a démissionné du conseil municipal en 2019 (n'a jamais siégé)
28 - Mme Alice CHIFFRE > remplaçante du remplaçant de Ludovic PORTA : a démissionné du conseil municipal en 2019 (n'a jamais siégé)
29 - M. André ALBERT > remplaçant de la remplaçante du remplaçant de Ludovic PORTA

21 & 22 SEPTEMBRE 2019

VILLEMUR-SUR-TARN

Tous nos Talents

ESPACE BRUSSON

Le patrimoine de Villemur en fête !

WWW.MAIRIE-VILLEMUR-SUR-TARN.FR

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Villemur-sur-Tarn